



DOSSIER

Élections européennes



LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Fiche Climat

Février 2024

L'action climatique : une nouvelle étape, un changement de méthodes

Géraud Guibert, Président de La Fabrique Ecologique (LFE)

Grande nouveauté de ce dernier mandat, l'action climatique qui s'était structurée autour du paquet énergie-climat de 2008, révisé en 2014, est devenue depuis 2019 une priorité politique majeure de l'action européenne. Le nombre et l'importance des décisions prises en sont la meilleure démonstration. Ce nouveau rang est le fruit de la convergence pendant une bonne partie de la mandature entre les principales forces politiques européennes, à l'exception de l'extrême droite.

Selon les chiffres les plus récents¹, 3,5 milliards de tonnes de gaz à effet de serre² (Gt CO₂ éq) ont été émises sur le territoire de l'Union européenne en 2021, en diminution de 28,9 % par rapport à 1990 (contre une augmentation de 58 % dans le Monde sur la même période). Globalement, l'UE se situe derrière la Chine (15,3 tonnes CO₂ éq), les États-Unis (5,8) et l'Inde (3,8). Au sein de l'UE, les cinq principaux émetteurs sont l'Allemagne, la France, l'Italie, la Pologne et l'Espagne. Par habitant, l'UE émet 8,1 tonnes CO₂ éq (USA 17,5, Chine 10,8, Monde 6,7, France 6,3). Mais, pour mesurer le véritable impact du mode de vie européen, il faudrait cependant prendre en compte les émissions importées ainsi que le rôle historique de l'UE en ce domaine.

Entre 1980 et 2020, plus de 138 000 personnes dans l'UE ont perdu la vie en raison de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, causant plus de 487 Mds € de pertes financières. Au sein de l'UE en moyenne, 700 000 hectares brûlent chaque année à cause des incendies, pour un coût annuel de 2 Mds €. Le coût économique des crues dépasse quant à lui 5 Mds € par an.

L'action climatique a progressé dans l'Union européenne, davantage que l'autre priorité environnementale que constitue la protection de la biodiversité. Mais elle reste insuffisante pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Un récent rapport du Conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique publié en janvier 2023 montre que les mesures prises ne permettent de réduire les émissions de CO₂ que de 49 % d'ici à 2030, et non de 55 %.

Elle se heurte en outre depuis quelques mois à la montée très préoccupante au sein de certaines forces politiques d'un sentiment anti-écologie voire d'une utilisation de l'écologie comme bouc émissaire.

1. La transition écologique lors du dernier mandat : une priorité politique, des décisions ambitieuses

Le Pacte vert est présenté fin 2019 avec l'objectif de la neutralité climatique de l'UE d'ici 2050. Il se traduit par une loi européenne sur le climat entrée en vigueur en juillet 2021, qui fait de l'ambition politique d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050 une **obligation juridique**. En l'adoptant, l'UE et ses États membres s'engagent à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'UE **d'au moins 55 % d'ici à 2030** par rapport aux niveaux de 1990, objectif juridiquement contraignant.

Le Pacte vert est constitué d'un ensemble de 75 projets de textes (directives ou règlements), dont 40 ont été adoptés depuis 2019. Pour que l'UE atteigne l'objectif de 2030, la Commission propose en outre en 2021 un ensemble de mesures législatives nouvelles et révisées appelé « Fit for 55 » ou « Ajustement à l'objectif 55 ». Cet ensemble comprend 12 lois révisées interdépendantes et 6 propositions de loi sur le climat et l'énergie, portant notamment sur l'interdiction de vente de véhicules thermiques à horizon 2035, la révision du système d'échange de quotas d'émission, le mécanisme d'ajustement aux frontières, des textes spécifiques sur l'aviation, les poids lourds, le transport maritime, les émissions de méthane ou encore l'accroissement des énergies renouvelables (voir les détails dans les différentes fiches du dossier).

¹ Ceux publiés en 2023 (<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-climat-france-europe-et-monde-edition-2023>) portent sur l'année 2021.

² En équivalent CO₂.

La stratégie industrielle européenne publiée en mai 2021 et le plan d'action en faveur de l'économie circulaire décidé en 2020 complètent ce dispositif, afin que la transition écologique se traduise non par une fuite d'emplois, mais par un retour sur le territoire des activités économiques correspondantes. L'UE a par exemple adopté un règlement relatif aux batteries, adopté en 2023, afin de créer une économie circulaire pour ce secteur en ciblant toutes les étapes du cycle de vie des batteries, de la conception au traitement des déchets. Cette initiative revêt une importance majeure, notamment compte tenu de l'essor considérable de la mobilité électrique.

Ces directives ont été complétées par des feuilles de route sectorielles qui précisent leurs modalités de mise en œuvre. Ainsi la stratégie « De la ferme à la table » a été proposée pour orienter **le système alimentaire actuel de l'UE vers un modèle durable. Mais la réforme de la PAC votée ensuite ne reprend pas tous ses objectifs.** En octobre 2020, l'UE adopte parallèlement les objectifs de sa stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. La **loi relative à la restauration de la nature** vise à transposer dans la législation certains des objectifs, mais est finalement largement vidée de son contenu. En juin 2021, les ministres de l'Environnement de l'UE adoptent la nouvelle stratégie de l'UE pour l'adaptation au changement climatique, avec pour objectif que, d'ici à 2050, la société européenne soit davantage **résiliente**.

Sur le plan financier, les pays de l'UE s'engagent à consacrer 30 % du budget à long terme de l'UE pour la période 2021-2027 et de l'instrument de relance Next Generation EU à des projets liés au climat. Le plan de relance européen de 2020 à la suite de la crise du COVID-19 consacre un tiers des crédits fléchés vers le verdissement. La Banque européenne d'investissement, devenue banque du climat, doit par ailleurs fournir un milliard d'euros d'investissements dans la prochaine décennie.

Un **mécanisme pour une transition juste** est doté en principe de 55 Mds € sur la période 2021-2027, dont un fonds pour la transition juste de 17,5 Mds € de subventions, mais aussi des prêts et des garanties. Il s'agit notamment de faciliter les possibilités d'emploi et de reconversion professionnelle, d'améliorer l'efficacité énergétique des logements et de lutter contre la précarité énergétique.

Sur le plan international, l'UE joue traditionnellement un rôle essentiel et moteur dans les négociations internationales sur le climat et elle a continué à le faire au cours du dernier mandat. Mais ses résultats encore insuffisants et le non-respect des engagements financiers vis-à-vis des pays en voie de développement constituent des handicaps. Plus d'un tiers du budget de l'UE consacré au soutien aux pays voisins et aux pays en développement (28,5 Mds € en 2022) est néanmoins réservé pour intensifier dans ce domaine les efforts en matière d'atténuation au changement climatique.

L'évaluation précise de ces mesures est aujourd'hui difficile à mener, la plupart d'entre elles devant se mettre en œuvre sur plusieurs années. Mais plusieurs textes importants pour le climat et l'environnement ont, ces deux dernières années, été amoindris, vidés de leur substance ou retirés, en particulier ceux en lien avec l'agriculture. C'est le cas de la fameuse loi de protection de la nature, tout récemment l'objectif de réduction des pesticides, ou des projets de texte sur les produits chimiques ou le bien-être animal. L'accumulation des crises et en particulier la dernière d'entre elles, la guerre en Ukraine, a en outre entraîné des mesures, en particulier sur les énergies fossiles, largement à l'inverse de ce qu'il faudrait pour lutter contre le changement climatique.

2. L'importance de l'enjeu exige un changement de méthode

a) Pour avancer, l'enjeu préalable est de **bien comprendre les raisons pour lesquelles une partie des citoyens craint voire refuse les actions écologiques en particulier au niveau européen.** Le contexte général y joue un rôle important. Face aux guerres aux portes de l'Europe, le risque climatique, perçu comme étant à plus long terme, a pu être relativisé. L'inflation et le ralentissement économique pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages et les perspectives des entreprises. Ces situations renforcent l'inquiétude d'une partie de la population vis-à-vis de mesures écologiques perçues comme trop coûteuses ou contraignantes.

Cette situation pourrait avoir d'autant plus d'impact sur les politiques climatiques que des décisions ambitieuses ont été prises dans la dernière période, mais qu'elles ne sont pas encore pour la plupart d'entre elles rentrées en application. Cela laisse la porte ouverte à des peurs plus ou moins fondées ou entretenues en ce qui concerne leurs impacts sur les modes de vie. Elle pourrait aboutir, si cette tendance se confirmait lors des prochaines échéances électorales, à des reculs de fond et de calendrier.

Mais la méthode utilisée par l'UE en matière climatique et de protection de l'environnement a, elle aussi, sa responsabilité dans le rejet de mesures écologiques par certains citoyens. Conformément à son organisation et à ses règles actuelles, l'UE agit principalement par la fixation de grands objectifs et par des normes. La part des incitations, en particulier budgétaires, est réduite du fait de la faiblesse de son budget. Ceci contraste avec le plan climat américain, construit presque exclusivement sur des mécanismes incitatifs. L'encadrement budgétaire, y compris dans sa dernière version, intègre mal les besoins massifs de financement d'investissements liés à la transition écologique. La gouvernance de l'UE, très complexe, permet en outre des discussions régulières avec les représentants des lobbies, très présents à Bruxelles, mais a du mal à prévoir et à faciliter la nécessaire co-construction de solutions écologiques avec les citoyens.

Il n'y a pas de récit précis et concret qui décrive l'avenir possible de l'Europe et de ses différents pays en situation de neutralité climatique en 2050, sur la manière dont nous vivrons, nous logerons, nous nourrirons, nous déplacerons. Il y a en outre de grandes faiblesses dans la présentation des bénéfices réels de l'action climatique sur la santé, le pouvoir d'achat, l'emploi ou les modes de vie, qui permettraient de montrer tous les avantages d'une action forte dans ce domaine. Il n'y a pas enfin de prise en compte suffisante de la nécessité d'une vraie transition juste, évitant d'accroître les inégalités et les réduisant. Ainsi, les personnes aux revenus modestes, qui pourtant, tous les sondages le montrent, sont, elles aussi, sensibles à la réalité du changement climatique, ont le sentiment qu'elles vont devoir subir des mesures, par exemple de taxation, sans pouvoir agir pour trouver des solutions alternatives.

b) Pour atteindre ses objectifs en 2030 et la neutralité carbone en 2050, **les mesures déjà prises par l'UE devront être appliquées selon le calendrier prévu**, et il faut même aller beaucoup plus loin. Des objectifs ambitieux devront être fixés pour 2040, dans la ligne des indications toutes récentes de la Commission européenne (moins 90 %). Des financements importants devront être dégagés pour permettre aux investissements dans la transition écologique de se déployer. De nouvelles décisions importantes seront à prendre en particulier en matière d'agriculture et d'alimentation, de mobilité et sur des sujets structurels comme l'organisation des territoires, les modes de consommation ou la publicité. De nouveaux moyens de solidarité devront être mis en place, avec des efforts additionnels des grands pollueurs, des ménages riches, et des filières très polluantes de l'aviation ou de production d'énergies fossiles.

Pour y parvenir, l'Europe doit à la fois prendre de nouvelles décisions et changer de méthode. La nécessaire nouvelle étape suppose que les sujets structurels soient enfin abordés et traités, l'aménagement du territoire pour réduire les trajets contraints, l'adaptation de la fiscalité pour que les produits propres ne soient pas plus chers que les produits sales, l'incitation à la sobriété dans les modes de consommation, l'incitation au développement de l'économie de l'usage plutôt que l'actuel mode de production et de consommation.

Une règle impérative devrait être que chaque ménage aux revenus modestes soit accompagné, voire indemnisé par rapport à des changements affectant son mode ou son niveau de vie. Répondre de manière simple et satisfaisante à cette demande est légitime lorsqu'il s'agit des plus pauvres, qui n'ont pas les moyens d'investir par exemple pour isoler leurs logements ou changer leurs véhicules.

Il s'agit aussi de mieux associer les citoyens et les corps intermédiaires aux décisions à prendre. L'Europe, et plus précisément l'Europe du climat, reste lointaine, avec un projet de transformation aux contours très techniques et finalement assez mal connu et peu mobilisateur. Un effort considérable

doit être entrepris pour convaincre les citoyens de la pertinence de l'horizon et coconstruire avec eux les solutions indispensables.

Au total, il est urgent de proposer des solutions pour que, de manière crédible, la transition devienne désirable pour tous, moins inégalitaire et s'attaquant à l'organisation même de la société. Plutôt qu'un débat électoral aboutissant à des reculs de fond ou de calendrier par rapport aux dispositifs existant, il est important que ces sujets soient abordés en tant que tels au cours de la campagne électorale en proposant de nouvelles ambitions pour une transition écologique qui donne envie. L'enjeu de cette nouvelle étape est immense, alors que notre décennie est décisive pour se mettre sur la bonne trajectoire en matière d'atténuation, d'adaptation ou de protection de la biodiversité.

3. Trois priorités pour le climat dans la prochaine mandature

❖ **Confirmer, conformément aux recommandations des scientifiques, l'objectif pour 2040 de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre, en l'assortissant d'une nouvelle étape pour le Pacte vert traitant notamment des enjeux structurels nécessaires** pour atteindre la neutralité carbone. La nouvelle étape pourrait comporter des mesures par exemple sur les temps de trajet contraints, la fiscalité des produits propres, l'incitation à la sobriété, l'alimentation ou le déploiement massif de l'économie de l'usage.

Sur ces différents sujets, une pédagogie importante doit être menée pour montrer l'impasse que constitue la seule approche d'un localisme fermé aux apports extérieurs, mais l'importance d'une logique de résilience et de proximité ouverte notamment aux autres citoyens de France et d'Europe.

❖ **Élaborer un pacte financier spécifique à la transition écologique**, permettant à l'Europe et aux États de manière spécifique de s'endetter pour cette transition, le remboursement étant notamment assuré par les économies réalisées. Ce plan devra prévoir en outre une augmentation des moyens budgétaires permettant de garantir aux ménages aux revenus les plus modestes que les mesures de transition n'auront aucun effet sur leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat. Il devra enfin définir le moyen avec lesquels ceux qui polluent le plus, ménages très riches et entreprises, peuvent contribuer à cet effort financier, non pas seulement ponctuellement, mais de manière régulière.

❖ **Mettre en place dès le début du nouveau mandat de nouveaux mécanismes de co-construction citoyenne des solutions de transition écologique**, sous des formes diverses, par exemple via le lancement d'états généraux européens du climat (et) ou une convention citoyenne européenne pour le climat. Ces initiatives doivent permettre de décrire et de mettre en avant les nombreux co-bénéfices associés à l'action climatique, montrant à quel point la transition peut être désirable.

A RETROUVER DANS LE DOSSIER

<https://www.lafabriqueecologique.fr/dossier-6-les-enjeux-ecologiques-des-elections-europeennes/>

CHAPITRE 1 : CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

L'action climatique : une nouvelle étape, un changement de méthodes
Biodiversité : pour une approche stratégique, au-delà de simples objectifs
Rendre concrète la transition juste
L'écologie face à la montée du populisme
Sobriété, quel récit pour l'Union européenne
Choisir les bons mots pour l'écologie européenne
Politique d'adaptation à l'échelle européenne

CHAPITRE 2 : AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Politique agricole et alimentaire européenne, une nécessaire refondation
Renforcer la régulation européenne des OGM et nouveaux OGM
Lutte contre les pesticides en Europe : la grande désillusion
Engager la transition sociale et écologique des pêches d'ici 2030
Condition animale : les bons sentiments ne suffisent pas
Le tournant climatique et environnemental de la politique commerciale européenne : une avancée fragile à consolider et à développer
L'artificialisation des sols : l'essentiel reste à faire

CHAPITRE 3: ÉNERGIE ET ENTREPRISES

Des politiques énergétiques au milieu du gué
Quelle stratégie européenne vis-à-vis des producteurs d'énergies fossiles ?
Le système d'échange de quotas : garde-fou face à la vague populiste ?
La mobilité des personnes et des biens : il reste tant à faire
L'Europe, chef de file de la durabilité des entreprises
La low-tech, angle mort de la politique industrielle de l'UE
L'impact écologique du numérique : des premières mesures, à renforcer

CHAPITRE 4 : CITOYENS ET ENVIRONNEMENT

Réenchanter l'Europe de l'eau
Consommation durable : de nombreuses initiatives à finaliser et amplifier
Un nouveau souffle pour la co-construction citoyenne de la transition écologique
Impliquer plus et mieux les territoires
Une Europe pionnière pour la reconnaissance du crime d'écocide
Pollution atmosphérique : redoubler d'efforts
Pollution sonore : un sujet majeur trop mal traité